



## INFORMATION PRESSE

Le Tholonet, le 30 janvier 2017

### **SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION PROVENCALE**

Une odeur inhabituelle est apparue en cours de week-end sur les réseaux de la Société du Canal de Provence situés au Sud-Ouest de Bouc-Bel-Air.

Une trentaine de clients ayant un contrat d'Eau brute domestique servant à alimenter leur habitation ont été concernés.

La cause a été identifiée aussitôt par les équipes d'astreinte : des travaux de soudure sur une canalisation réalisés en amont de cette zone, et a permis d'éliminer la suspicion de risque sanitaire.

Des mesures immédiates ont été prises par les équipes d'exploitation afin de rincer les réseaux concernés.

Il a été conseillé aux clients qui ont appelé de ne pas consommer l'eau pour éviter les désagréments (odeur, goût).

Un message local d'information à tous les clients susceptibles d'être impactés a été diffusé ce jour pour informer de la situation.

Une distribution d'eau potable en bouteille est assurée dès ce matin auprès des clients qui nous ont contactés.

Il sera demandé aux clients de rincer leur canalisation individuelle fin d'éliminer définitivement la gêne occasionnée.

La Société du Canal de Provence prie ses clients de bien vouloir l'excuser des désagréments causés et leur assure la mobilisation maximum de toutes ses équipes pour la qualité du service de l'eau.

**Contact presse** : Isabelle Girousse  
[isabelle.girousse@canal-de-provence.com](mailto:isabelle.girousse@canal-de-provence.com)  
04 42 66 70 92  
06 07 45 16 27